



Bordeaux

Lille

Lyon

Marseille

Metz

Nantes

Paris

Toulouse

# CHSCT de FAI



Synthèse finale d'expertise  
sur le secteur des racks

29, rue de l'Ecole Normale  
33200 BORDEAUX Cedex

Tél : 05 57 22 45 00

Fax : 05 57 22 45 19

Siège social :

20, rue Martin Bernard  
75647 Paris Cedex 13

Tel : 01 53 62 70 00

30/08/13

# **Les actions réalisées entre Mars et Juillet 2013**

# Ce qu'il faut retenir

---

- Le groupe au sein du secteur racks appelé « Amélioration des conditions de travail » entretient depuis fin Mars 2013 une démarche continue qui a permis d'avancer sur des déterminants pointés lors de notre diagnostic.
- Nous avons noté un aspect très positif du fonctionnement de ce dispositif dans un secteur qui doit évoluer en permanence avec des nouveaux projets de racks et réfléchir en même temps aux moyens de travail adaptés au personnel en place.
- Nous attirons la vigilance pour la suite concernant :
  - > Les points encore sans solutions,
  - > La participation effective des opérateurs du secteur (il n'en restait plus qu'un le 16/07),
  - > Le cadre de la réunion qui nécessite à la fois d'être à proximité du terrain (pour aller voir) mais aussi un endroit calme pour échanger,
  - > La nécessaire participation du service sécurité, pour valider certains choix de solutions du point de vue de la prévention des risques professionnels,
  - > La présence souhaitable dans l'avenir d'un ergonome concernant la validation de certains constats et choix de solution du point de vue de la santé et des conditions de travail.

# **Analyse de la conduite de projet**

## Ce qu'il faut retenir

---

- La conduite du projet racks s'est faite sous forte tension liée particulièrement aux délais courts imposés, contraires à une véritable courbe d'apprentissage à acquérir sur un métier nouveau (avec des nouveaux repères pour les opérateurs, mais aussi pour les concepteurs en termes d'élaboration des standards de production).
- En termes de ressources humaines, le nombre de personnes nécessaires a été sous-estimé au démarrage, ce qui a conduit à une tension supplémentaire sur la productivité imposée aux premiers soudeurs. D'autre part, le métier de soudeur a été une véritable reconversion pour quasi l'ensemble des salariés concernés (excepté pour les quelques chaudienniers).
- La continuité de l'activité a permis en 2013 une stabilisation et une amélioration du process et des savoir-faire qui a été profitable à la mise en production de nouveaux racks.
- Il reste que la durée d'apprentissage d'un nouveau produit doit être toujours prise en compte (montée en cadence progressive), que la rotation entre postes doit toujours être visée et que la flexibilité de l'outil de production doit prendre en compte les principes d'aménagement des conditions de travail.
- Au niveau des ressources humaines, l'accent doit être mis sur l'acquisition et le partage des bonnes pratiques de travail entre des professionnels devenus matures.



# La prévention des risques professionnels

## Ce qu'il faut retenir

---

- Il s'est écoulé 1 an entre la mise en place de l'expertise CHSCT sur le risque grave et les premières alertes sur la sécurité et santé au travail, et nous avons constaté que les dommages sur la santé étaient déjà présents ou passés lors de notre intervention.
- De manière plus sérieuse, la question de la prévention des risques professionnels sur un projet de conception d'une nouvelle activité renvoie, chez FAI, à l'intervention de plusieurs acteurs qui concourent à différentes actions essentielles :
  - > Évaluer les risques,
  - > Aider à prendre les mesures efficaces par rapport à ces risques,
  - > Évaluer, suivre les mesures réellement prises et mises en œuvre, les améliorer le cas échéant.
- Nous avons noté que chacun des acteurs de prévention avait contribué avec conscience à une ou plusieurs de ces actions, sans que le dommage sur la santé puisse être éviter à temps et sans que les actions aient été toujours coordonnées, partagées et même parfois cohérentes entre elles.
- Pour les projets à venir, nous recommandons qu'un « **Comité Projet Local**» associant l'ensemble de ces acteurs (en amont et en continu) puisse se mettre en place pour discuter à la fois avec les concepteurs et les utilisateurs (encadrement, opérateurs) des meilleurs compromis possible entre la production (quantité, délais), la qualité et la santé-sécurité.

